



RSA pour ceux qui dorment dehors

Par mikoei

Bonjour,

Je voulais si la caf donne le rsa à des personnes qui habitent chez un ami ou même ceux qui dorment dehors?

merci

Par Isadore

Bonjour,

S'ils remplissent les conditions pour l'obtenir, oui bien sûr.

A noter : hors concubinage ou personne à charge au sens de la CAF, une personne hébergée gratuitement n'est pas considérée comme faisant partie du foyer de celui qui l'héberge pour le RSA ; elle a son propre "foyer".

Bien évidemment il faut faire attention aux fraudes, comme faire passer son concubin pour un "ami" ou dissimuler une location ou une sous-location. La CAF dispose d'importants moyens de contrôle.

Par Remy21000

Il est possible pour un SDF d'obtenir une domiciliation gratuite auprès du CCAS de sa commune qui lui fournira un "justificatif de domicile" afin qu'il puisse faire les démarches pour les aides auxquelles il a le droit.

Par mikoei

donc il faut une adresse pour obtenir la rsa c'est cela?

et deuxième question : est ce que la caf envoie forcement un courrier postale en 2024 avant de verser sa premier versement rsa ?

Par Nihilscio

Bonjour,

donc il faut une adresse pour obtenir la rsa
c'est cela?

Pas forcément mais une domiciliation ne peut que faciliter les relations avec les administrations. Il ne faut pas se priver des possibilités d'être domicilié quelque part lorsqu'on n'a pas de domicile fixe.

Par kang74

Bonjour

Comme de toutes les façons les RSA est maintenant conditionné à un contrat d'engagement, vous parlerez de tout cela au conseiller qui va vous suivre lors des rendez vous .

Vous aider à trouver à vous loger peut faire parti du contrat .